



FICHE TECHNIQUE

212007

RAVANET

RENOVATEUR PUISSANT DE MURS, FACADES et TUNNELS

RAVANET est une préparation à base d'hydroxyde de sodium, d'agents de surfaces à haut pouvoir dégraissant et pénétrant.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE
Masse volumique	: 1235 G/L
Réaction chimique	: FORTEMENT ALCALINE
PH pur	: 14 ENVIRON
PH en solution à 5 %	: 13.50
Inflammabilité	: ININFLAMMABLE
Odeur	: CARACTERISTIQUE DE LESSIVE ALCALINE
Couleur	: INCOLORE A AMBREE
Tension superficielle à 5%	: 36,9 DYNE / CM
Consommation moyenne	: 2L POUR 5 A 10M ²

PROPRIETES PRINCIPALES

RAVANET est particulièrement actif contre les dépôts et la plupart des incrustations présentes sur les façades :

Fumées provenant des cheminées Fumées grasses des fumoirs	Dépôts de suies	Rejets de gaz de combustion des véhicules	Projections de composés graisseux
Salissures organiques colorations ou coulures vertes d'origine végétale	Retombées murales des évacuations provenant des hottes et extracteurs des cuisines, restaurants, terminaux de cuisson.		

RAVANET est utilisé pour la rénovation lors des ravalements de façades, pierres, enduits, dalles, tunnels routiers, terrasses, toitures, trottoirs, par les professionnels du bâtiment, les services de maintenance, municipalité...

MODES ET DOSES D'EMPLOI

1) Matériel d'application : balai pour imprégnation, brosse, pulvérisateur.

Dans le cas de dépôts particulièrement anciens et épais notamment sur béton :

Appliquer pur ou dilué à raison de 1 partie de produit pour 1 partie d'eau.

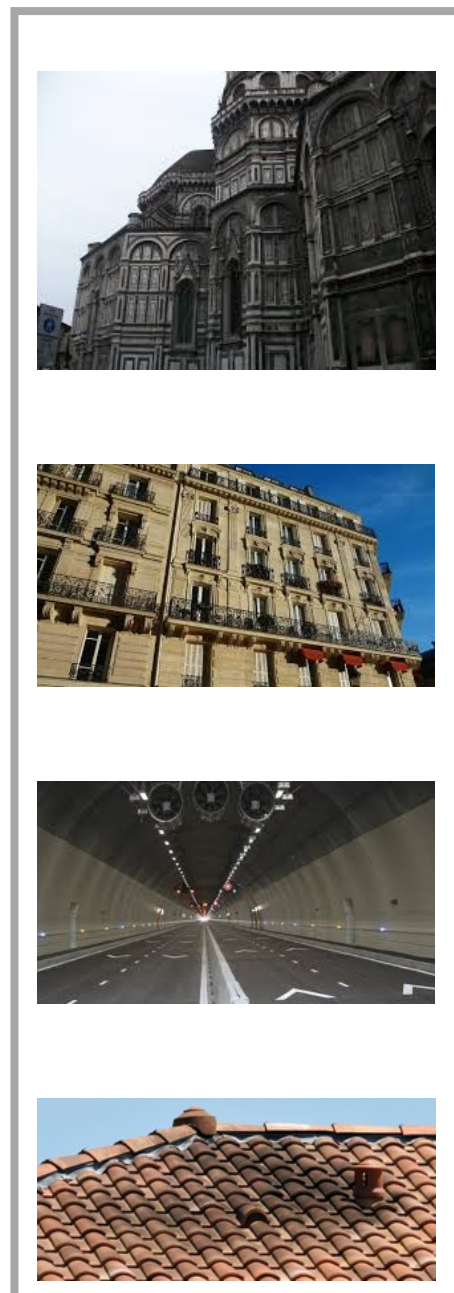
Laisser agir, activer au balai ou à la brosse, puis rincer soigneusement et complètement à l'eau claire.

Pour façades en pierre de taille, moellons, calcaire :

Dilué dans l'eau à raison de 1 partie de produit pour 8 à 10 parties d'eau. Appliquer par imprégnation au balai ou en pulvérisation, laisser agir, activer au balai et rincer soigneusement et complètement à l'eau claire afin d'éviter l'apparition possible d'efflorescences sur pierres calcaires.

Neutraliser avec CARONET dilué à 5 % et terminer par un rinçage final complet à l'eau claire. Sur les pierres calcaires en particulier le produit n'élimine pas les efflorescences résultant du développement de lichens ou cryptogames. Celles-ci étant présentes avant le nettoyage (réaction dans la pierre) deviennent naturellement visibles ensuite.

2) **Rénovations** : Ravalements des murs, enduits de façade pour un nettoyage désincrustant : Appliquer sur surfaces préalablement mouillées.



RECOMMANDATIONS



H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

P264 Se laver à l'eau soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive/ ...

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/... avec doublure intérieure.

Matériel de protection minimum recommandé			
	Gants caoutchouc nitrile type gants ménage		Lunettes de protection à coques contre les projections de liquide.

Ne pas mélanger ou mettre au contact avec des acides forts.

Refermer l'emballage après chaque utilisation.

Protéger du gel au stockage. Températures optimales de stockage de 5 à 35°C.

Ne pas appliquer le produit concentré sur surfaces en aluminium anodisé, peintures sensibles aux produits alcalins, en cas de contact rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire.

Se prémunir des risques de projections accidentelles (voitures, surfaces peintes, etc...)

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité, concentration de dilution et temps de contact appropriés.

UFI : N9H0-R0DA-800V-UQ8G

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.